

LRD

Traquer la pollution intérieure

Pour expliquer l'explosion du nombre d'allergies, de cancers et de quelques autres maladies dans les pays industrialisés, des professionnels de la santé montrent du doigt l'air intérieur, véritable bouillon de culture chimique. Peu à peu, des moyens de lutte et de prévention se mettent en place. Il était temps.

Nombreux sont ceux qui croient leur foyer bien à l'abri des pollutions. A les entendre, il suffirait de fermer portes et fenêtres pour que bruits, gaz nocifs, particules fines, molécules toxiques et autres intrus aussi invisibles que malvenus restent bien sagement à l'extérieur des murs de leur logement.

Cette vision d'une séparation miraculeusement étanche entre un air intérieur sain et un air extérieur vicié a tout de la fausse idée. Médecins avertis et associations de protection de l'environnement dévoilent une réalité souvent opposée : dans toute habitation, l'air intérieur s'imprègne d'une multitude de substances chimiques peu recommandables.

D'où ces substances sortent-elles ? De tous les objets les plus anodins qui forment le décor quotidien : papiers peints, revêtement au sol, meubles, peluches, etc. Et il faut s'y résigner, l'être humain est une créature sensible. De doses infinitésimales en doses infinitésimales, l'organisme absorbe et emmagasine ces substances souvent sans montrer de signes de lassitude... jusqu'au jour où, sans crier gare, l'équilibre se rompt.

Une partie des asthmes, eczémas, leucémies, tumeurs et retards de croissance s'expliqueraient ainsi par l'exposition journalière à ce qu'il faut bien appeler un empoisonnement en règle. C'est pourquoi des pays européens font désormais de la qualité de l'air intérieur un enjeu de santé publique. En pionniers, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg élaborent des systèmes de prévention et de détection novateurs. D'autres nations, dont la France, rattrapent en partie leur retard.

Au travail ou au foyer, chacun passe en moyenne 80 % de son temps à l'intérieur. Une donnée à relier à la progression de toutes

sortes de pathologies. En vingt ans, les cas d'asthmes chez les enfants ont augmenté de 10 à 12 % en France et près d'un tiers des Français souffriraient d'allergies, par exemple. Or, les études pour évaluer ces phénomènes manquent très largement à l'appel. Les professionnels de la santé sont souvent contraints de s'en remettre à de fortes présomptions.

Pour combler son retard sur ce plan, la France a créé, en 2001, l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (Oqai). L'une de ses missions : passer au crible un maximum de logements dans l'Hexagone. « L'idée était d'obtenir un état des lieux des 24 millions de logements en France. Avec un échantillon d'environ 600 habitations, nous avons des résultats représentatifs de la situation », estime Andrée Buchmann, qui préside l'Oqai.

Il y a quelques semaines, l'observatoire a rendu ses premières conclusions. Pour la présidente et Séverine Kirchner, coordinatrice scientifique de l'Oqai, le constat est sans appel : « Ce type de pollution n'épargne aucun loge-



ment. Et dans 9 % des cas, plusieurs éléments chimiques sont présents dans l'air ambiant à des concentrations très élevées. Nous pensons d'ailleurs que c'est l'exposition régulière à plusieurs d'entre eux qui déclenche la maladie. Autre constat : les systèmes d'extraction de l'air remplissent mal leur rôle. »

Aérer plutôt que ventiler

L'étude de l'Oqai montre que les logements les plus anciens ne répondent pas aux normes de ventilation en vigueur. Et si le mécanisme est bien présent dans les constructions neuves, il y souffre de toutes sortes de dysfonctionnements. Au final, 25 % des foyers étudiés présenteraient une pollution qui dépasse de plus de deux fois la norme en vigueur.

Les champignons liés à l'humidité ou les acariens sont considérés à juste titre comme d'importantes sources d'allergènes. Mais les spécialistes s'inquiètent avant tout des composés organovolatiles (COV). « On trouve presque systématiquement le formaldéhyde, dans la majorité des cas à de faibles doses, mais qui peuvent tout de même irriter les muqueuses », précise Séverine Kirchner.

Le Circ (Centre international de recherche sur le cancer) classe le formaldéhyde en tant que cancérigène chez l'homme. Il est présent dans les panneaux de bois aggloméré, les peintures avec solvants ou les livres neufs, par exemple. Au total, près d'une vingtaine de substances sont en suspension dans de nom-



breux intérieurs, quelle que soit la pièce : le benzène atteint le système immunologique et l'acétaldéhyde irrite les yeux et la trachée.

« Nous sommes entourés par cette pollution, poursuit Séverine Kirchner. Et encore ! Nous recherchons les substances que nous connaissons. Nous ne mesurons pas toutes celles que nous ne connaissons pas ! » En revanche, les principales sources d'émanations sont bien identifiées : ce sont les matériaux de construction, d'isolation, d'ameublement et de décoration, ainsi que les produits d'entretien. Soit la presque totalité des objets de la vie quotidienne.

A défaut de pouvoir agir sur la diffusion des polluants, Andrée Buchmann met en avant des gestes simples destinés à renouveler l'air des habitations. « Le principal polluant est le tabac. Là-dessus, chacun peut agir. Pour le reste, le plus important est d'adopter des gestes d'hygiène. Il y a quelques années, nous parlions de ventilation, mais vu les difficultés à faire fonctionner les installations, il nous semble désormais préférable de parler d'aération. En un mot, il faut ouvrir ses fenêtres chaque jour pour amener de l'air neuf. »

Cependant, là encore, c'est là que le bât blesse. La population est partagée entre l'impératif d'économiser l'énergie et l'hygiène, et moins de la moitié des ménages déclare aérer son habitation l'hiver, contre 94 % l'été. « Il va falloir trouver un compromis entre ces deux défis. Ouvrir la fenêtre en hiver ne refroidit pas les murs en dessous d'un certains laps de temps », tranche Andrée Buchmann.

Des ambulances vertes

Côté prévention, le grand-duché de Luxembourg est passé à la vitesse supérieure. En 1994, le ministre luxembourgeois de la Santé confie au docteur Joseph Wampach la

mise en place d'un système original, les ambulances vertes. « Nous nous sommes appuyés sur l'exemple allemand. Le principe consiste à doter le pays d'un outil capable d'améliorer la qualité de l'air intérieur et de détecter les substances susceptibles de détériorer la santé, explique l'intéressé.

» A l'origine, nous fonctionnions sur ordonnance médicale d'un généraliste. Après un an et demi, nous avons complètement ouvert le service », ajoute ce médecin inspecteur, chef du Service de la santé et de la médecine de l'environnement au Luxembourg. Huit années durant, il est resté le seul ambulancier vert. Ensuite, il a pu renforcer les effectifs pour mieux répondre à la demande croissante des Luxembourgeois.

Aujourd'hui, deux médecins, un technicien et une secrétaire médicale forment une véritable équipe. Chaque année, leur ambulance verte réalise de 500 à 600 visites. « Il y a beaucoup plus de demandes, mais nous ne parvenons pas à y répondre, car le nombre de paramètres à mesurer a fortement augmenté. Au tout début, nous nous contentions de mesurer le formaldéhyde et quelques biocides, mais désormais, outre des analyses chimiques,

*Les solutions
sont souvent
simples*

Allô, ici malade de la pollution

Un enfant qui souffre pendant des mois d'un rhume dont rien ne vient à bout jusqu'à ce que les parents soupçonnent – sans pouvoir en être sûrs – les dégagements de la nouvelle armoire en bois aggloméré d'une marque très connue d'en être à la cause. Des personnes sensibles aux ondes électromagnétiques qui sont pris pour des malades mentaux. En Suisse, les mêmes causes provoquent les mêmes symptômes, inquiétudes et réactions.

« La médecine environnementale n'existe pas en Suisse », lance le docteur Edith Steiner. Mais grâce

à l'association Médecins en faveur de l'environnement, cette situation commence à changer. Elle a créé, en janvier 2008, une permanence téléphonique pour aider toute personne qui suspecte une pollution d'être à l'origine de sa maladie.

Ceux qui appellent (120 depuis la création du service) tombent sur Edith Steiner. Ensuite, elle ou l'un de ses collègues se charge de reconstituer l'histoire du patient lors de trois entretiens d'une heure. En Suisse romande, trois médecins rendent ce service. Le soignant étudie le dossier pour identifier les

sources possibles de pollution, fait des recherches supplémentaires, consulte éventuellement un spécialiste de l'environnement ou un allergologue.

« Dans certains cas, nous engageons un bureau spécialisé pour faire un audit du logement », explique Edith Steiner. Ou pour mesurer la présence d'ondes électromagnétiques, à l'origine d'un tiers des consultations. L'assurance-maladie ne rembourse pas de tels audits. C'est donc, pour l'instant, l'association qui les finance. Mais Edith Steiner espère que ce projet pilote devien-



dra un jour un service public. Pour soigner les malades. Mieux, pour les empêcher de tomber malade.

LRD

nous réalisons une analyse biologique et mesurons les champs magnétiques. »

Avec une population de près de 500 000 habitants, le Luxembourg réussit à sensibiliser ses concitoyens à la pollution intérieure. D'autant plus que les contrôles de base réalisés sur place sont gratuits. Pour les analyses chimiques, qui nécessitent l'intervention d'un laboratoire, le patient doit s'acquitter de 50 euros, soit les frais d'ouverture du dossier. Chaque année, le pays dépense 15 000 euros pour faire fonctionner ce service du Ministère de la santé, sans compter les salaires des employés.

Mais malgré l'expérience de son pays, le docteur Wampach fait face aux mêmes difficultés que ses homologues français. « L'industrie sort régulièrement de nouveaux produits, dont la composition reste longtemps secrète, ce qui fait que nous accusons toujours environ de cinq à dix ans de retard. L'exposition chronique de la population se fait ainsi sur une longue durée. Les premiers symptômes apparaissent. Les systèmes de santé interviennent jusqu'à faire disparaître le produit incriminé, mais entre-temps, les industriels ont changé de produits... »

Si le tableau paraît sombre, Joseph Wampach sait qu'il est toujours temps d'agir. Lorsque les particuliers suivent les conseils qui leur sont dispensés, les résultats peuvent rapidement se faire jour. Les solutions sont souvent simples. Retirer une moquette, laver les oreillers souvent, boucher les trous percés dans les panneaux agglomérés, bien aérer : autant d'actions à la portée de tous.

Du Luxembourg à Brest

Au regard des modes de vie, le système luxembourgeois semble promis à de beaux jours. Et commence même à s'étendre à



d'autres pays. A Brest, par exemple, sur la pointe Ouest de la Bretagne, la commune a décidé de suivre ce modèle. Début novembre 2008, la municipalité a passé une convention avec le Centre hospitalier universitaire (CHU) de la région. « Elle a été adoptée le 24 octobre 2008 et signée dans la foulée pour une durée de deux ans », raconte Julie Le Goïc, adjointe au maire à la santé.

Pour comprendre la motivation de cette municipalité, il suffit de prêter attention aux statistiques : « Les Bretons souffrent de 10 % de cancers de plus que la population française. Au nord Finistère, où se situe Brest, il y a 10 % de cancers en plus que dans le reste de la population bretonne. Il fallait donc réagir et chercher à comprendre », indique la jeune femme.

« En France, les communes n'ont pas de pouvoir en matière de soins, juste en matière de salubrité publique ou de prévention. Le partenariat avec le CHU était donc indispensable », continue Julie Le Goïc. Une entente plutôt aisée à mettre en place, les projets de la ville de Brest rejoignant celui du CHU de Brest et du docteur Pascale Choukroun.

D'ores et déjà, tout Brestois peut prendre rendez-vous avec ce nouveau service. Julie Le Goïc informe : « Les habitants qui suspectent que leurs symptômes sont dus à une exposition à des polluants intérieurs peuvent solliciter une consultation. L'hôpital s'adressera alors à la mairie pour que des relevés soient effectués au domicile de la personne. »

Trois inspecteurs de la salubrité publique sont en charge des analyses qui, une fois réalisées, permettent de prodiguer des conseils aux particuliers, exactement comme au Luxembourg. Pendant deux ans, ce dispositif testé pour la première fois en France devra trouver ses marques. La grande inconnue est le nombre de consultations que les Brestois solliciteront. La ville a budgété le financement de cinquante analyses par an. « Ce qui est sûr, c'est qu'il y a une vraie demande », observe Julie Le Goïc. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

Observatoire de la qualité de l'air intérieur : www.air-interieur.org

Afsset : www.afsset.fr

Réseau recherche santé environnement intérieur : <http://rsein.ineris.fr>

Le site d'une victime de sa maison empoisonnée devenue spécialiste du sujet : <http://pagesperso-orange.fr/la.maison.empoisonnee>

Permanence téléphonique du docteur Edith Steiner : lundi, mardi et jeudi de 9 à 11h. Tél : 052 620 28 27. umweltberatung.aefu@bluewin.ch